

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 14 janvier 2013 à 20 heures à la salle 2 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller (absent)
Madame Chantal Proulx, conseillère
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller (20h15)
Madame Manon Blanchette, conseillère
Monsieur Raymond Lévesque, conseiller
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

2. Mot de bienvenue

3. Moment de recueillement

4. Lecture de l'ordre du jour

5. Adoption des procès verbaux du 3 et 19 décembre 2012

13-01-01

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux du 3 et 19 décembre 2011.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

6. Adoption des comptes à payer

13-01-02

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 17896 à 17927	29 334.81\$
Prélèvement no 1045 à 1049	12 611.29\$
Rémunération élus	\$
Rémunération employés	18 251.67\$
Rémunération pompiers	965.64\$
Total	61 163.41\$

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. États financiers au 31 décembre 2012

13-01-03

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport des activités financières en date du 31 décembre 2012.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Maire suppléante/Madame Chantal Proulx

13-01-04

Proposé par Manon Blanchette et résolu unanimement de nommer Chantal Proulx, maire suppléante pour les trois prochains mois, soit février 2013,

mars 2013 et avril 2013, et soit autorisé à signer les effets bancaires et tous documents nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité en l'absence du maire.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

13-01-05

3. Renouvellement du contrat de soutien et d'entretien/PG Govern

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications concernant les logiciels de la comptabilité municipale avec PG Govern au montant de 6 323.64\$ taxes incluses, et ce, tel que prévu au budget 2013. Que cette dépense soit prise au compte grand-livre : 02 13000 414

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

13-01-06

4. Club Lions/Autorisation pour un pont payant

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Club Lions à effectuer un pont payant sur notre territoire conditionnel à l'approbation du Ministère des Transports. La Municipalité fera le prêt de pancartes et de dossards afin d'assurer la sécurité de l'évènement qui se tiendra le 30 mars de 10h à 16h.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

13-01-07

5. Fondation canadienne du rein/autorisation afin de pouvoir recueillir des dons sur le territoire

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser des personnes, pour et au nom de la Fondation canadienne du rein à recueillir des dons sur le territoire de Saint-Gabriel-de-Rimouski, du 1er au 30 mars 2013.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

B. LOISIRS ET CULTURE

13-01-08

1. Escadron 697 Rotary Rimouski

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise l'Escadron 697 Rotary Rimouski et son responsable le commandant Louise Gallant, à occuper le centre polyvalent, 103, rue Leblanc à Saint-Gabriel-de-Rimouski pour leurs activités qui se dérouleront du 22 février au 24 février 2013. Les locaux utilisés seront les salles 1, 3 et la cuisine à condition que ceux-ci soit remis dans le même état lors de leur départ. Le local des fermières sera mis à la disposition du personnel et des parents. La municipalité autorise également le groupe à faire des activités dans la forêt derrière le camping municipal.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

C. TRAVAUX PUBLICS

13-01-09 **1. Offre de service/Relevé topographique /Roche Groupe-Conseil**
Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service 022852.001-250 de Roche Groupe-Conseil pour des relevés topographiques liée au projet d'approvisionnement en eau potable. Les coûts sont estimés à 10 378.90\$. La dépense est affectée au programme TECQ.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

13-01-10 **2. Autoriser un budget d'honoraires d'ingénierie /Roche Groupe-Conseil**
Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le budget d'honoraires d'ingénierie de Roche Groupe-Conseil pour le suivi de notre demande liée au programme PIQM volet 1.4 concernant notre projet d'approvisionnement en eau potable. Les coûts d'honoraires sont estimés à 3 000\$ sur une base horaire.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

13-01-11 **3. Ajout d'un employé à titre de chauffeur sur la liste d'appel**
Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajouter le nom de monsieur Donald Caron à titre d'opérateur de machinerie sur la liste de rappel

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

13-01-12 **4. Enregistreur de données de véhicule / Fonds de roulement**
Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission #GPS21527 de ACE ExpertiTec au montant de 6 465\$ + taxes. Et ce, à même le fond de roulement de la Municipalité, remboursable sur deux (2) ans de la façon suivante :

2014	4 000.00\$
2015	3 109.88

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

7. Rapport des élus

8. Affaires nouvelles

13-01-13 a) Sentier national / Autorisation de droit de passage des propriétaires.

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser les propriétaires terriens concerné par la dernière demande à la CPTAQ #403161 pour un droit de passage pour le sentier national, que la décision de la CPTAQ n'obligera pas les propriétaires à accepter que le sentier pédestre passe sur leur propriété et que la Municipalité n'a pas l'intention de poursuivre les démarches avec ce tracé.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

9. Période de questions

13-01-14

10. Fermeture des affaires nouvelles

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

13-01-15

11. Levée de la séance

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20h50.

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général